



CMCLD

Recherche décoloniale sur 5 lieux de la commune d'Anderlecht (Bruxelles):

1) Rue du sergent Debruyne

2) Avenue Saïo

**3) La plaque en hommage aux
coloniaux au sein du bâtiment
communal**

4) Square des vétérans coloniaux

5) Avenue du Transvaal

Bruxelles, Septembre 2020



Table des matières

○ Introduction	3
○ La rue du sergent Debruyne	5
○ Avenue Saio	7
○ La plaque en hommage aux coloniaux au sein du bâtiment communal et Square des vétérans coloniaux	9
○ Avenue du Transvaal	15



CMCLD

A sa création en 2012, Le Collectif « Mémoire Coloniale et Lutte contre les Discriminations » (CMCLD) s'est fixé comme objectif de travailler autour de deux thématiques principales : la **mémoire coloniale** et la **lutte contre les discriminations**, deux thématiques très présentes et vivantes au sein de la société belge.

L'un de nos principaux outils de travail est l'espace public qui reste fortement marqué par la présence de glorification du système colonial belge au Congo, au Rwanda et au Burundi.

Nous avons en effet depuis 8 ans organisé des visites guidées principalement à Bruxelles et dans d'autres villes belges comme Namur, Liège ou Charleroi, afin d'informer nos concitoyens sur la réalité historique du système colonial et de ses conséquences actuelles sur la perpétuation des préjugés raciaux et sur le mieux vivre ensemble. Ces activités nous ont permis de valoriser le vivre ensemble et de porter haut des valeurs de « multiculturalisme » et du « droit des peuples à l'autodétermination » que la Belgique a toujours prôné ~~mais pas toujours respecté~~.

Nous avons à l'issue des élections communales de 2018 envoyé des plans de décolonisation à plusieurs communes de Bruxelles ainsi qu'en Wallonie afin d'aider les nouvelles majorités à travailler sur cette question essentielle qui intéresse de plus en plus, notamment au niveau de la sphère médiatique.

L'espace public a toujours été un moyen utilisé par les Nations pour conter des histoires à ses citoyens. La Belgique n'échappe pas à cette réalité. Durant plus de 80 ans de rapports entre le Congo et la Belgique, cette dernière a tenu à en garder le souvenir et son espace public aura été (et est encore) l'un de ses moyens privilégiés pour raconter son histoire coloniale.

Quel est donc le souvenir que la Belgique en a gardé ? Que nous raconte cet espace public ? Comment visibiliser aujourd'hui et valoriser ceux qui ont résisté au funeste projet colonial ?

De manière générale, le message qui est transmis de l'ensemble des monuments, statues, noms de rues, bâtiments ayant un rapport de près ou de loin à l'histoire coloniale est que la colonisation fut une œuvre grandiose autant pour la Belgique que pour les trois colonies belges et que leurs populations devraient en être reconnaissant envers La Belgique et Leopold II. Ce message relève de la propagande coloniale constitue une négation de la réalité historique. Ce message qui date de la période coloniale, perdure jusqu'à nos jours, car les lieux véhiculent cette histoire tronquée n'ont pas fait l'objet d'un processus de décolonisation. Il faut aussi



ajouter qu'après l'indépendance officielle du Congo en juin 1960 et du Rwanda et du Burundi en juillet 1962, en Belgique, on s'est enfermé dans le déni des méfaits de la colonisation. La raison de ce déni politique et historique de la colonisation est liée à l'échec du projet colonial face aux résistances des populations africaines du Congo, du Rwanda et du Burundi.

Le présent document fait suite à la sélection du CMCLCD pour l'appel à projet pour la lutte contre les discriminations lancé le 10 juin 2020 par la cellule solidarité internationale de la commune d'Anderlecht.

Le projet introduit par mémoire coloniale comportait deux volets :

1* un travail de recherche décoloniale sur 5 lieux de la commune :

- La rue du sergent Debruyne
- Avenue Saio
- La plaque en hommage aux coloniaux au sein du bâtiment communal
- Le square des vétérans coloniaux
- Avenue du Transvaal

2* faire des visites guidées autour de ces différents lieux avec le public scolaire et les citoyen.ne.s Anderlechtois.e.s + Des visites guidées pour le public sénior de la commune à l'intérieur du musée de Tervuren.

Nous présentons ci-dessous le résultat du travail de recherche entrepris par les chercheurs du Collectif sur les cinq lieux coloniaux de la commune d'Anderlecht.



1. La rue du sergent De BRUYNE :



Il est difficile de retracer la vie du sergent De Bruyne sans parler du lieutenant Lippens. Tant de choses ont été dites, écrites et racontés depuis le jour de leur mort à Kasongo (province du Maniema actuelle), le 1er décembre 1892, que leurs deux noms resteront à jamais liés.

Leurs routes se croisent dans l'Etat Indépendant du Congo, précisément à Kasongo, en 1892. Agés de 24 ans de Bruyne est nommé comme adjoint de Lippens, alors âgé de 46 ans et résident à Kasongo.

L'initiative de création de la rue démarre d'une requête des habitants de celle-ci quand elle se dénommait encore "rue tête de mouton".

Dans une lettre datée du 1er juin 1922, signée par plusieurs habitants, ils demandent simplement le changement du nom de la rue pour celui d'un "bienfaiteur de l'humanité", sans préciser de nom.

Ils considèrent alors que le nom de la rue "tête de mouton" est "de nature à déprécier la valeur de leur immeuble ou de l'importance de leur commerce" et qui plus est, ne se "rapporte à aucun point historique local".

La requête des habitants sera acceptée le 30 juin 1922, et il semble que le choix du bienfaiteur de l'humanité ce soit porté sur le sergent De Bruyne.

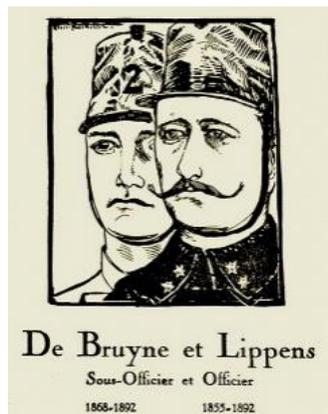
Le sergent De Bruyne était-il un héros ou un bienfaiteur de l'humanité ?

Sur la plaque de la rue on voit inscrit ce message en dessous du nom de Bruyne "Mort en héros au Congo belge pour la civilisation".



Il y'a une double erreur dans cette phrase. La première c'est que la colonie belge ne va porter le nom "Congo belge" qu'à partir de 1908 et avant cette date le nom officiel était "Etat indépendant du Congo". Dès lors, vu que De Bruyne est mort assassiné en 1892, il serait plus correct d'écrire qu'il est mort dans l'Etat Indépendant du Congo. La seconde erreur c'est d'affirmer qu'il est mort pour la civilisation. Bien que selon la propagande coloniale cette guerre fut motivée par la volonté de mettre fin à l'esclavage pratiqué par ceux qui sont alors décrits comme des 'Arabes', les réelles motivations derrière la guerre contre les arabisés swahilis du Zanzibar étaient bien plus d'ordre économique que philanthropique : s'assurer le monopole sur le commerce de l'ivoire.

L'ivoire fut bien avant le caoutchouc la principale source de revenu de Léopold II en Afrique. Le lieutenant Lippens et le sergent De Bruyne, seront pris en otage par le chef des zanzibarites à Kasongo. De Bruyne eut la possibilité de s'enfuir mais préféra rester auprès de son officier supérieur, ils furent assassinés peu de temps après par les hommes de Sefu (fils de Tippu Tip) en représailles à l'exécution par la force publique d'un dirigeant zanzibarite.¹ Leur mort servira ensuite dans le renforcement du nationalisme belge c'est-à-dire l'unification des flamands et des wallons.



2. L'Avenue SAÏO :

¹ Promenade au congo, Lucas catherine

² <http://www.reflexcity.net/bruxelles/personnes-celebres/militaires-et-resistants/lieutenant-lippens>



Le 3 juillet 1941, en pleine Seconde Guerre mondiale la force publique congolaise remporte une victoire face aux troupes italiennes et participe ainsi à la libération du territoire d'Abyssinie (actuelle Ethiopie).

La Belgique ayant été occupée très rapidement par les troupes nazies en Europe, c'est au travers de ses colonies, et en particulier du Congo belge, que sa résistance va s'organiser. D'aucuns se rappellent de l'allocution radio du gouverneur général Pierre Ryckmans déclarant l'entrée en guerre et donc la fin de la neutralité belge pour la Seconde Guerre mondiale. C'est depuis Londres que le gouvernement belge en exil apportera sa contribution à l'effort de guerre et le Congo sera sa première et sa principale contribution.

“Sur ces mains, je vous apporte tout ce que nous sommes, tout ce que nous pouvons”. C'est ainsi qu'**Albert De Vleeschauwer**, ministre belge des colonies, s'adresse au premier ministre britannique **Winston Churchill** le 10 juillet 1940. Le « nous » en question désigne le Congo et non pas la Belgique, alors envahie par l'Allemagne et dont le gouvernement s'est exilé à Londres. Près de 85 % des ressources dont ce gouvernement disposa pendant la guerre lui viendront de son joyau colonial.

Pour reprendre les propos de l'historien Jean Stengers : *« D'une manière générale, le poids de la Belgique dans la guerre a été largement le poids du Congo », commente l'historien Jean Stengers, et de ses immenses ressources minières. Pourtant, le rôle stratégique de ce pays d'Afrique centrale durant la seconde guerre mondiale demeure largement occulté »*³.

³ [https://www.monde-diplomatique.fr/2007/06/MOBE_FANSIAMA/14833#:~:text=%C2%AB%20D'une%20mani%C3%A8re%20g%C3%A9n%C3%A9rale%2C,de%20ses%20immenses%20ressources%20mini%C3%A8res.&text=%C2%AB%20Avec%20celui%20du%205%20octobre,le%20franc%20congolais%20\(4\).](https://www.monde-diplomatique.fr/2007/06/MOBE_FANSIAMA/14833#:~:text=%C2%AB%20D'une%20mani%C3%A8re%20g%C3%A9n%C3%A9rale%2C,de%20ses%20immenses%20ressources%20mini%C3%A8res.&text=%C2%AB%20Avec%20celui%20du%205%20octobre,le%20franc%20congolais%20(4).)



Sans la contribution décisive du Congo, la Belgique n'aurait certainement pas eu sa place à la table des vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale. Troupes militaires, porteurs et matières premières vont être mobilisés au Congo pour servir aux intérêts belges durant cette guerre.

On ne peut citer les grandes victoires belges en Afrique durant les deux guerres mondiales sans mentionner la victoire de Tabora (Tanzanie), durant la première, et Saïo (Ethiopie), durant la seconde. Ces dernières ont été les plus décisives pour la Belgique.

C'est dans une logique de mémoire et de célébration de cette victoire, qu'après la Seconde Guerre mondiale ; arrivent des initiatives visant à marquer l'espace public belge du nom de cette victoire importante. En dehors d'Anderlecht on retrouve à Schaerbeek, à Faradje (RDC) ainsi qu'à Kinshasa⁴ des monuments rappelant cette bataille.

Deux personnes vont jouer un rôle essentiel dans la création de cette voie publique. Il s'agit de Marc Somerhausen et de Joseph Bracops. Ils sont tous deux membres du parti ouvrier belge, ancêtre du parti socialiste francophone et du SP flamand. Ces deux personnalités ont activement participé à la Seconde Guerre mondiale à la résistance aux forces nazies.

L'idée première de la création de l'avenue Saïo vient de M.Somerhausen juriste et député socialiste proche des milieux coloniaux⁵ puisque son père fut l'un des proches collaborateurs de Sam Wiener conseiller juridique personnel de Léopold II. ⁶

Somerhausen, dans une lettre datée du 31 décembre 1947 et adressée à Joseph Bracops bourgmestre socialiste d'Anderlecht de 1947 à 1966⁷, demande si la commune d'Anderlecht ne pourrait pas prendre "une initiative heureuse" au sujet de la bataille de Saïo remportée par le général belge Gilliaert en Abyssinie contre dit-il "9 généraux et 2000 blancs". Il soulignera que dans la métropole, c'est-à-dire à Bruxelles, il n'est fait aucune mention dans l'espace public de cette bataille importante pour la Belgique. Une année plus tard le 18 janvier 1949 le collègue échevinal exprime au conseil son souhait de création d'une voie publique qui se dénommera "avenue de Saïo".

Somerhausen va, par une lettre adressée au général Gilliaert daté du 20 janvier 1949, lui annoncer la nouvelle. Le général qui se trouve être en Belgique lui répond assez rapidement par une lettre datée du 24 janvier 1949 où également il se réjouit de cette nouvelle. Il précisera à Somerhausen qu'il est en séjour en Belgique jusqu'au 28 février et ensuite du 15 mai au 1er juillet 1949. La décision finale du conseil communal arrivera le 14 juillet 1949.

⁴ https://bel-memorial.org/books/mon_congolais_et_belges_de_la_force_publicque_Rene_PETRE.pdf

⁵ https://donum.uliege.be/expo/pourquoipas/pdf/P1178C_1927_04_15.pdf

⁶ <https://www2.ulb.ac.be/espritlibre/html/el102007/41.html>

⁷ https://fr.wikipedia.org/wiki/Joseph_Bracops



3. La plaque en hommage aux coloniaux au sein du bâtiment communal et le Square des vétérans coloniaux :

L'histoire de ces deux lieux est intimement liée au travail de deux cercles de propagande et d'études coloniales⁸ : la Ligue du Souvenir Congolais (LSC) et les journées coloniales de Belgique. Celles-ci font toutes les deux parties de la royale union coloniale créée en 1912 sous impulsion du Roi Albert 1er et sous subvention de celui-ci ; et dont les objectifs seront *“la propagande en faveur de l'action coloniale, ensuite l'organisation de conférences, la création d'un office de renseignements, la constitution d'une bibliothèque africaine, l'instauration de cours de préparation coloniale pour tous ceux qui s'orientaient vers les carrières coloniales et pour qui aucun enseignement n'était organisé.”*⁹

Créée en 1929 sous l'impulsion de Henri Jaspar alors ministre des colonies, la ligue des souvenirs congolais se donne comme objectif *“de traduire les sentiments de la Nation à l'égard des pionniers de l'œuvre africaine”*¹⁰. Autrement dit il s'agit de célébrer, d'honorer les actes - alors décrits comme philanthropiques - des coloniaux en colonie de diverses façons, notamment en les plébiscitant au travers de plaques, de noms de rues, de statues ou de monuments dans l'espace public.

On remarquera très souvent sur les monuments en hommage aux coloniaux de la période allant de 1876 à 1908 qu'ils sont très souvent décrits comme des *“pionniers”*. La langue française reconnaît qu'un *« pionnier »* peut revêtir deux significations : [1. *nom masculin* : *« Soldat employé aux travaux de terrassement »* ; 2. *nom et adjective*: *« Colon qui s'installe sur des terres inhabitées pour les défricher »* ou *« Personne qui est la première à se lancer dans une entreprise, qui fraye le chemin »*].

Ce terme n'est donc pas choisi au hasard : il se rapporte à une image construite par la propagande coloniale : celui de *« découvreur »* et de *« mise en valeur »* de territoires prétendument inhabités. A ce titre, Albert Memmi dans son ouvrage de référence *“Portrait du colonisateur suivi du portrait du colonisé”* dira ceci *“ on se plaît encore quelques fois à représenter le colonisateur comme un homme de grande taille, bronzé par le soleil, chaussé de demi bottes, appuyé sur une pelle, car il ne dédaigne pas de mettre la main à l'ouvrage, fixant son regard au loin sur l'horizon de ses terres, entre deux actions contre la nature ils se prodiguent aux hommes, soignent les malades, répand la culture. Un Noble aventurier enfin un Pionnier”*. Choisi à dessein, ce terme servira à ancrer dans la mémoire collective que les premiers Belges à s'engager au service de l'Etat Indépendant du Congo l'ont fait uniquement à des fins de philanthropies, c'est à dire pour apporter la civilisation et libérer la pauvre *“race noire”* des jougs des esclavagistes arabes.

⁸ <http://www.uome.be/fr2/histor.htm>

⁹ <http://www.uome.be/fr2/histor.htm>

¹⁰ <http://www.congo-1960.be/LigueSouvenirCongolais-LesHerosColoniauxPourCivilisations.html>



Cette plaque se trouve à l'entrée du bâtiment communal d'Anderlecht. Il s'agit d'un hommage à des coloniaux, comme on en retrouve dans plusieurs bâtiments communaux. Il semble qu'elle ait été inaugurée durant l'entre-deux guerres, à la même période que le **Square des vétérans coloniaux**.

- **Square des vétérans coloniaux.**



- **La plaque en hommage aux coloniaux au sein du bâtiment communal.**

On reconnaît au-dessus de la plaque un médaillon de Léopold II de profil. Le texte de la plaque dit exactement ceci “ *A la mémoire des Anderlechtois morts au Congo pour la civilisation de 1876 –1908*”.



Ce message est problématique à plusieurs niveaux¹¹ :

1. Il soutient que la colonisation eu un objectif de civilisation ; ce qui est réfuté par la majorité des historiens.
2. Il suppose que les Congolais n'avaient pas de civilisations avant l'arrivée des Belges ou que leurs civilisations sont inférieures à celle de la Belgique. Cet argument est également réfuté par les historiens de nos jours : sous des motifs de « civilisation » invoqués par la propagande coloniale d'Etat, se cachent des motifs de prédation économique du système colonial.
3. Laissé telle quelle, sans aucune contextualisation, la plaque entretient l'idée qu'à notre époque la commune d'Anderlecht soutient un message non seulement faux historiquement mais aussi raciste et négrophobe, ceci dans le complet déni d'un principe fondamental de notre démocratie défendu depuis 1830 c'est à dire "le droit de tout peuple à disposer de lui-même".

1876 correspond évidemment à la très forte multiplication des initiatives du roi Léopold II en faveur de son entreprise coloniale et notamment l'organisation de la conférence géographique mais aussi la création de l'Association internationale africaine la même année.

¹¹ <https://plus.lesoir.be/307401/article/2020-06-16/carte-blanche-ninstrumentalisez-pas-les-historiens-dans-le-debat-sur-le-passe>



La plaque cite explicitement 11 noms d'Anderlechtois.

Nous avons pu pour le moment recueillir des informations sur quatre d'entre eux grâce aux biographies coloniales faites par l'Académie royale des sciences d'outre-mer (ARSOM). Il s'agit de **Jean Charles Croes**, d'**Arthur François Declercq**, **Charles Louis Jules Fichet** et de **Jean Quirin Verlooy**.

Nous avons pris soin de déconstruire ces portraits qui participent à donner une image héroïque des Belges au Congo.

Jean Charles Croes ¹²:

Né le 10 août 1869 il s'est suicidé le 19 février 1895. Il s'engage en avril 1894 dans l'Etat Indépendant du Congo propriété privée de Léopold II pour arriver à Boma le 1er mai de la même année.

Il s'est donc suicidé à peine quelques mois après son arrivée au Congo, le 19 février 1895 à Befidji dans la province de l'équateur pour des raisons qui nous sont encore inconnues. ¹³

Arthur François Declercq¹⁴ :

Né à Anderlecht le 16 novembre 1867 et mort à la nouvelle Anvers (actuelle Makanza) le 13 février 1895.

Il est d'abord admis au sein du secrétariat de l'intérieur de l'État indépendant du Congo en 1892¹⁵ Avant d'arriver à Boma le 30 octobre de la même année. Il sera par la suite engagé directement à la société anversoise pour le commerce au Congo. Plus communément appelé "l'anversoise". Cette société a été créée en novembre 1892, on peut donc dire que Declercq fut l'un de ses premiers employés. Cette société s'est concentrée dans l'exploitation du caoutchouc. Les crimes commis par cette entreprise et ses employés contre les populations africaines du Congo font partie de ceux qui ont entraîné des soulèvements au niveau mondial par des manifestations, des articles de presses, des livres contre la gestion de l'Etat Indépendant du Congo.

Pour reprendre les termes de Marc Wiltz « *La société commerciale anversoise (Anversoise) et l'Anglo-Belgian India Rubber and Exploration Company (Abir), ou siègent les membres*

¹² https://www.kaowarsom.be/fr/notices_croes_jean_charles

¹³ https://www.kaowarsom.be/fr/notices_croes_jean_charles

¹⁴ https://www.kaowarsom.be/fr/notices_declercq_arthur_francois

¹⁵ https://www.kaowarsom.be/fr/notices_declercq_arthur_francois



de l'entourage direct de Léopold, sont responsables de pillage caractérisé, avec de nombreux morts à la clé. »¹⁶

Il est mort d'une fièvre hématurique¹⁷ le 13 février 1895 à l'âge de 27 ans

<http://blog.lesoir.be/colette-braeckman/2010/04/24/congo-retro-une-colonie-qui-na-rien-coute-a-la-belgique/t>

Charles Louis Jules Fichfet ¹⁸:

Officier né à Anderlecht 28 janvier 1854 et mort à Basoko le 30 décembre 1900

Décrit comme une personne à la santé fragile il aura une carrière coloniale assez brève. Il s'est engagé en tant que sous-lieutenant de la force publique au Congo le 1er mars 1899 et arrive à Boma le 27 mars de la même année. Il mourut quelques semaines après sa seconde mission au Congo en 1900 à l'âge de 46 ans.

Jean Quirin Verlooy :

Sous-officier de la force publique né à Anderlecht le 10 janvier 1876 et mort à Zulia 18 décembre 1899.

Il s'engage pour l'Etat Indépendant du Congo en 1894 mais n'arrive à Boma qu'en 1898. A l'image des trois premiers, sa carrière coloniale fut tout aussi brève puisqu'il meure à peine quelques mois après son arrivée d'une dysenterie à l'âge de 23 ans.

4. Avenue du Transvaal :

¹⁶

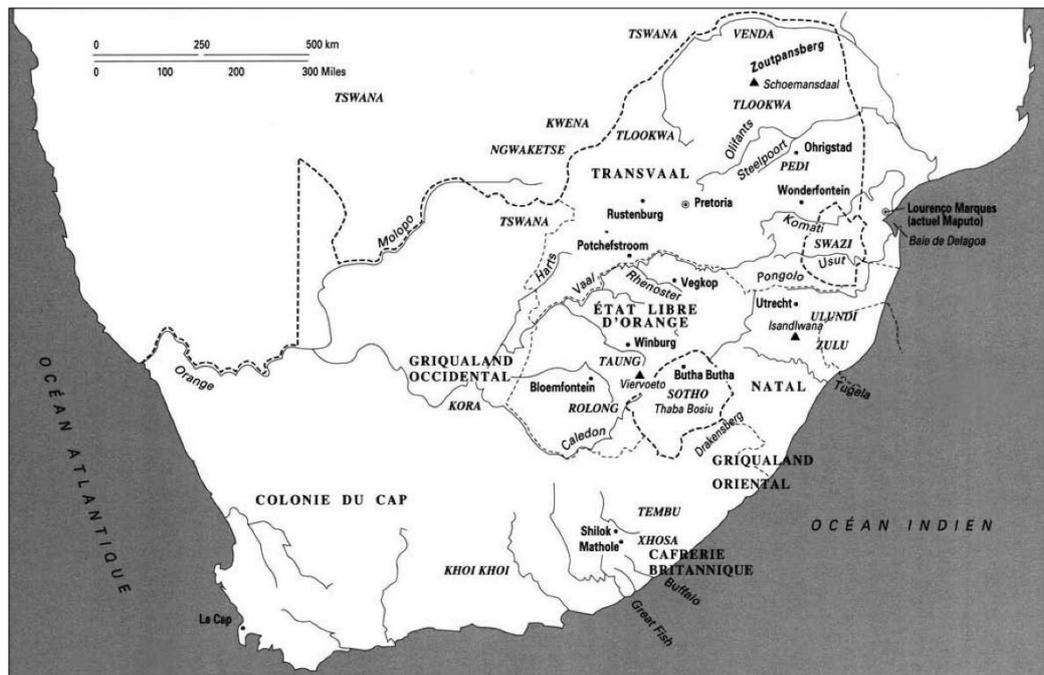
<https://books.google.be/books?id=2EoFCwAAQBAJ&printsec=frontcover&dq=anversoise+congo+crimes+main+s+massacres&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKewjRgJKip7PqAhXIDOWKHUunAXsQ6AEwAnoECAUQAg#v=onepage&q=anversoise&f=false>

¹⁷ https://www.kaowarsom.be/fr/notices_declerck_arthur_francois

¹⁸ https://www.kaowarsom.be/fr/notices_%20FICHEFET_Charles_Louis_Jules



A Bruxelles, plusieurs lieux rappellent de près ou de loin le Transvaal ou les Boers de la future Afrique du Sud qui bâtit pour septante ans un régime de « l'Apartheid ». C'est le cas de cette rue d'Anderlecht, de la rue des Boers à Etterbeek et aussi du quartier de Ten Bruiken à Auderghem, aussi connu sous le nom de quartier du Transvaal. Ce quartier avait la particularité d'avoir une usine qui produisait du caoutchouc pour les Boers du Transvaal à partir de 1898.



7.1. Carte de l'Afrique du Sud indiquant les États et les peuples, 1850-1880 (d'après N. M. Bhebe).

L'AFRIQUE AU XIX^e SIÈCLE JUSQU'À VERS LES ANNÉES 1880

176

La création de tous ces lieux s'inscrit dans deux contextes assez particuliers en Belgique mais aussi au Transvaal. En ce qui concerne la Belgique et la colonie nous sommes en pleine polémique sur les crimes commis au Congo, dont une grande partie des dénonciations viennent de l'organisation britannique d'Edmund Morel la célèbre « Congo Reform Association ». En ce qui concerne les boers du Transvaal, ils font face à la 2^{de} guerre qui les oppose cette fois-ci à l'empire colonial britannique.

La polémique sur les crimes commis au Congo a eu un impact certain sur l'image de la colonie mais aussi sur l'image de la Belgique. Dès lors, l'objectif pour l'Etat belge sera de redorer l'image de la nation sur le plan international, raison pour laquelle l'Etat obligera Léopold II à



rendre son Etat Indépendant du Congo en 1908. A partir de ce moment, la colonie portera le nom de « Congo belge » et sera gouvernée par le Parlement Belge.

Au sujet de la campagne contre les crimes commis au Congo le député belge Paul Janson ira jusqu'à dire en 1903 dans un discours à la chambre : « je ne puis admettre que l'Etat du Congo soit mis spécialement en suspicion. Je ne puis surtout m'associer à une campagne dont le dernier mot semble être : ôte-toi de là que je m'y mette ! »¹⁹

La création de la rue du Transvaal tombera par décision du collège d'Anderlecht le 23/4/1901. Elle fait suite selon les archives communales à une polémique. Il y est fait mention directement de propos rapporté d'un conseiller communal du nom d'Ysewyn, lors d'un conseil communal daté de novembre 1899.

Ysewyn en soutiendra la création en disant ceci « **dès que l'on créera une rue, lui donner le nom d'un pays d'un vaillant petit peuple qui lutte en ce moment pour son indépendance. Les Boers sont presque nos frères, ils parlent notre langue et ils descendent des habitants des pays flamands, par conséquence de la Belgique. Je voudrais donc que l'on donne le nom de Transvaal à la rue qui sera prochainement créée : ce serait honorer le prestige du petit peuple qui lutte avec tout le courage contre l'ogre britannique.** »

La rhétorique du conseiller colle tout à fait au contexte décrit ci-dessus et l'on voit clairement que l'argument principal repose sur une analogie entre le peuple belge et "ce petit peuple boer".

En revanche les documents que nous avons pu trouver dans les archives communales ne font pas mention de propos d'autres conseillers communaux qui auraient pu aller dans le même sens ou contre les propos du conseiller Ysewyn.

Si les Boers sont perçus comme *vaillants, innocents et victimes* par Ysewyn ; la réalité est cependant beaucoup plus nuancée. Si les tensions sont si fortes entre les Britanniques et Boers, c'est parce que leurs modèles de productions économiques sont désormais différents. Les Britanniques, forts des richesses accumulées par des siècles de traites négrières vers les Amériques, sont en train d'amorcer la phase d'industrialisation de leurs économies avec de nouvelles technologies. A l'inverse, les Boers restent eux dans un modèle économique, basé sur l'exploitation de la main d'œuvre - gratuite et contrainte - des Noirs ; c'est-à-dire le travail des esclaves. L'interdiction officielle de l'esclavage à partir de 1833 en Grande Bretagne ne va pas arranger les relations entre les deux communautés. Petit à petit les Boers vont devoir quitter le sud-ouest de ce qu'on appelle aujourd'hui l'Afrique du sud, en particulier dans la zone de table bay (le premier comptoir européen est installé en 1652 qui servira d'escale aux

¹⁹ http://cadtm.org/IMG/pdf/050604-Guy_de_Boeck-Anversoise.pdf



navires de la compagnie hollandaise des indes orientales), pour aller vers l'intérieur des terres. Ce grand mouvement des Boers vers l'intérieur des terres sera appelé « le grand Trek ».

« Plus qu'un exode, c'est un refus de la « modernité » en même temps qu'un acte politique, une manière d'afficher leur désir d'indépendance vis-à-vis de la Couronne britannique.»

Les Boers vont se construire une identité africaine revendicative, basée sur les terres qu'ils occupent, spoliant ainsi les autochtones. Ceci comme si ces terres n'appartenaient à personnes avant leur arrivé. *“Ce n'est évidemment pas le cas et la conquête de nouveaux territoires va s'accompagner d'affrontements sanglants avec les populations autochtones. Il leur a fallu affronter les lions, les Xhosas et les redoutables Zoulou, sans oublier la malaria, les épidémies de variole avant d'occuper les terres qui serviront à l'établissement de trois républiques boers : l'Etat libre d'orange, le Transvaal et le natal.”*²⁰

Progressivement, les Boers se construiront une identité nationaliste et coloniale. C'est cette identité ancrée dans une mythologie, quasi biblique, de “peuple élu” qui sera l'une des bases de l'apartheid sud-africain. Dès le 18e siècle des termes comme “afrikaans” ou “afrikaners” désignant littéralement **les blancs de souche sud-africaine** vont se populariser.

La découverte de mines d'or dans le Transvaal en 1880 et de diamant dans l'Etat libre d'orange en 1867, va envenimer les relations entre les Britanniques et les Boers. La guerre sera déclenchée et elle finira par une capitulation des Boers en 1902. Elle aura été particulièrement horrible pour les Boers puisque les Britanniques, on l'apprendra par la suite, auraient installé des camps de concentration ou périrent 28 000 femmes, enfants et vieillards.²¹

Les élections de 1948 resteront dans le souvenir des Sud-Africains noirs comme un tournant décisif de leur quotidien. Les partis les plus radicaux quant à la politique raciale prennent 100% du pouvoir. Il s'agit d'une coalition en le parti national et le petit parti afrikaner, deux formations politiques afrikaners. C'est à partir de là que l'apartheid sera codifiée de manière officielle. Cependant, les discriminations envers les Noirs avaient déjà commencé auparavant, notamment en 1913 avec l'adoption de ce qui va s'appeler le *Native Land Act* interdisant aux Noirs d'acheter des terres dans les zones considérées comme blanches²². La réaction ne va trainer et c'est dans ce contexte que l'on verra l'émergence du Congrès national des indigènes sud-africains, futur ANC de Nelson Mandela, et d'un jeune avocat indien défenseur de la communauté indienne, Mahatma Gandhi.

A partir de la maîtrise complète de l'Etat par les descendants de Boers, les mariages interracialisés seront désormais interdits. *“Dans les années qui suivent, les lois s'enchaînent : port obligatoire du pass (sorte de passeport intérieur pour tous les Noirs de plus de seize ans), couvre-feu, services publics séparés, ... On se rappelle des panneaux « Whites only -*

²⁰ ibid

²¹ ibid

²² ibid



Net Blankes » dans les bus, les cantines, sur les bancs publics et les plages –, éducation différenciée, etc. En 1950, la loi de classification de la population qui doit servir à distinguer les individus selon leur race donnera lieu à des situations ubuesques. Ainsi, vu la différence souvent ténue qui existe entre Blancs et Métis, on leur fait passer le test du peigne ; si celui-ci glisse facilement dans les cheveux, la personne est considérée comme blanche...”²³



Une raison qui pourrait expliquer ces références au peuple boers dans l’espace public belge peut tout simplement tenir sur des modes de gouvernement de leurs populations colonisées. A l’instar du cas sud-africain, le système colonial belge fut aussi basé sur l’apartheid, c’est à dire la séparation stricte entre Blancs, Noirs et Métis. On se rappelle des paroles du discours du 30 juin de Patrice Lumumba :

“Nous avons connu que nos terres furent spoliées au nom de textes prétendument légaux qui ne faisaient que reconnaître le droit du plus fort. Nous avons connu que la loi n’était jamais la même selon qu’il s’agissait d’un blanc ou d’un noir : accommodante pour les uns, cruelle et inhumaine pour les autres. Nous avons connu qu’il y avait dans les villes des maisons magnifiques pour les blancs et des paillotes croulantes pour les noirs, qu’un noir n’était admis ni dans les cinémas, ni dans les restaurants, ni dans les magasins dits « européens » ; qu’un noir voyageait à même la coque des péniches, aux pieds du blanc dans sa cabine de luxe”²⁴

Inscrit au barreau d’Elizabéthville aujourd’hui Lumumbashi, Antoine Rubbens, dira ceci au sujet du système colonial belge « il semble que le plus féroce « colour-bar » anglo-saxon n’ait jamais autant de lois discriminatoires, n’ait jamais édicté des mesures de ségrégation aussi rigides que sous notre tutelle belge. En effet, l’administration et l’armée belges, les grandes sociétés capitalistes et les missions catholiques – sauf quelques missionnaires catholiques ou protestants et une poignée de colons originaux – s’inspiraient des deux certitudes qui fondent l’apartheid : la conviction que les individus de race blanche sont supérieurs aux autres et,

²³ ibid

²⁴ http://www.millebords.org/IMG/article_PDF/Discours-de-Patrice-E-Lumumba-le-30-juin-1960-le-jour-de-la-proclamation-de-l_a14656.pdf



par conséquent, la nécessité d'organiser la coexistence dans la ségrégation, entre les races que l'on veut voir collaborer. »²⁵

25

https://books.google.be/books?id=f5XICwAAQBAJ&pg=PA33&dq=congo+belge+apartheid&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKEwjb7InBrrPqAhXD-aQKHW_1AqEQ6AEwAHoECAMQAg#v=onepage&q=congo%20belge%20apartheid&f=false

